

Contrat de rivière Sornin

CELLULE ANIMATION

RAPPORT D'ACTIVITE 2016



Séuil 'Les Charmières' après effacement

SYndicat Mixte des rivières du SOrnin et de ses Affluents

50, route de St Denis – 42190 CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – Fax : 04.77.69.07.28



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Loire
LE DÉPARTEMENT

Le contexte

Le bassin versant du Sornin

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Lamproie marine).



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN

Historique des démarches de gestion des milieux aquatiques

L'effort constant pour le respect de l'environnement, émanant des collectivités locales, s'est heurté à des problèmes de gestion à l'échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d'altération des cours d'eau. C'est pourquoi la mise en place d'un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l'élaboration d'un contrat de rivière se sont avérés nécessaires pour répondre aux enjeux à l'échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s'est terminé administrativement en septembre 2013. L'étude bilan/évaluation/prospective s'est déroulée de 2013 à 2015. Elle a notamment permis d'acter la volonté des différents partenaires de poursuivre les efforts de restauration des milieux aquatiques à travers un 2nd contrat de rivière, et la volonté de mettre en place un programme commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin.

L'année 2016 a été consacrée à la finalisation du dossier de candidature du contrat de rivière Sornin Jarnossin qui doit se dérouler de 2017 à 2021, à l'organisation du rapprochement avec la cellule rivière de Charlieu Belmont Communauté (en charge du contrat Jarnossin), et à la mise en œuvre des dernières opérations prévues au 1^{er} contrat de rivière.

Rappel des principaux enjeux identifiés sur le territoire

L'étude bilan du 1^{er} contrat de rivière a permis d'actualiser les enjeux du territoire :

Thématique	Enjeu
La qualité de l'eau	La réduction de l'impact de la pollution domestique
	La limitation de la présence de pesticides dans l'eau
	La réduction de l'impact de la pollution diffuse agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
La gestion morphologique et écologique des milieux	La restauration et l'entretien de la ripisylve, du lit et des berges
	Le maintien ou amélioration des populations salmonicoles
	La préservation et restauration des zones humides
Le risque inondation	La lutte contre les espèces envahissantes
	Le développement de la conscience du risque
La ressource en eau	La réduction du risque
	La préservation de la ressource en eau en conciliant usages et milieu naturel
La mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine associé	La non dégradation voir l'amélioration des débits d'étiage
	La reconnaissance des rivières comme élément de la qualité de vie locale
L'animation et la communication	La valorisation du potentiel touristique des milieux aquatiques
	L'incitation au changement de pratiques
	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire

Présentation de l'équipe d'animation

La cellule animation du syndicat est composée de :

Céline DECHAVANNE



Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- mise en œuvre des actions de communication
- appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)
- gestion administrative, financière et RH du syndicat

Jérôme DERIGON



Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

Justine FRANCOIS



Technicienne zones humides et agriculture

1 ETP – Contractuelle FPT

- inventaire des zones humides
- mise en œuvre des PAEC
- préparation du volet zones humides du contrat de rivière
- conseil aux exploitants, élus et autres usagers

Sophie DEFOND



Secrétaire comptable

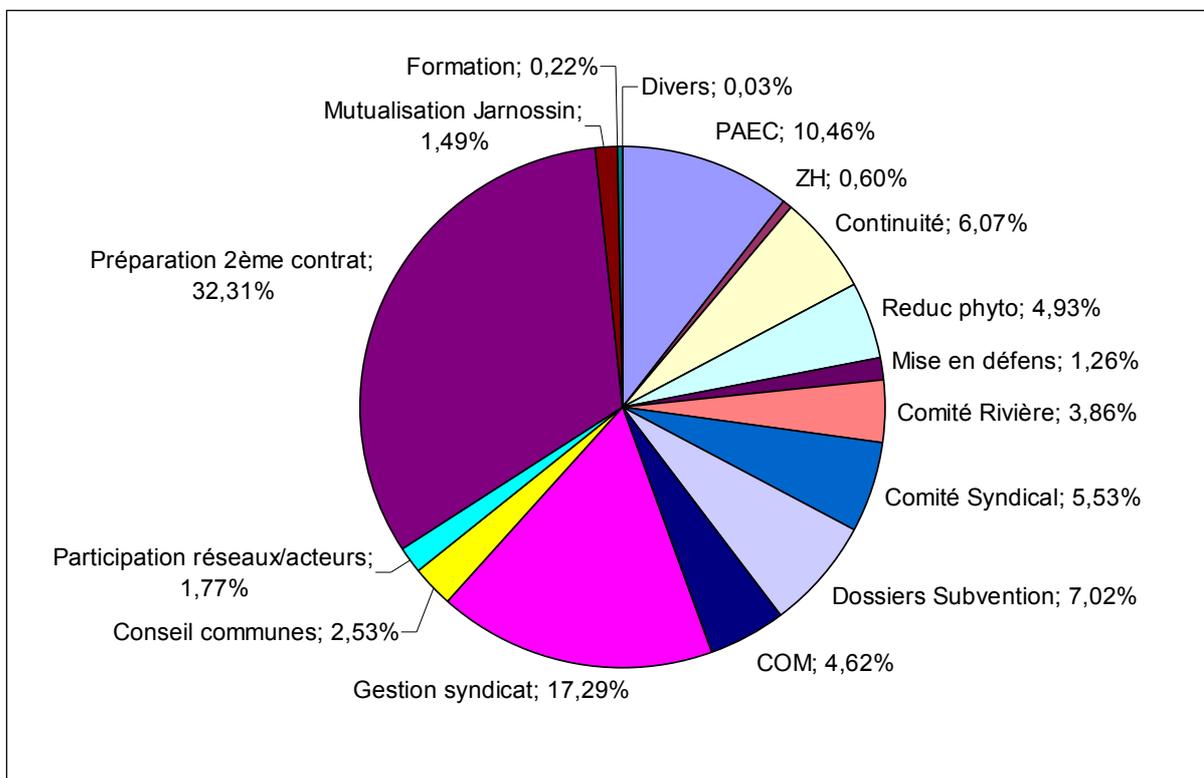
0,5 ETP – Titulaire FPT

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies
- transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture
- secrétariat

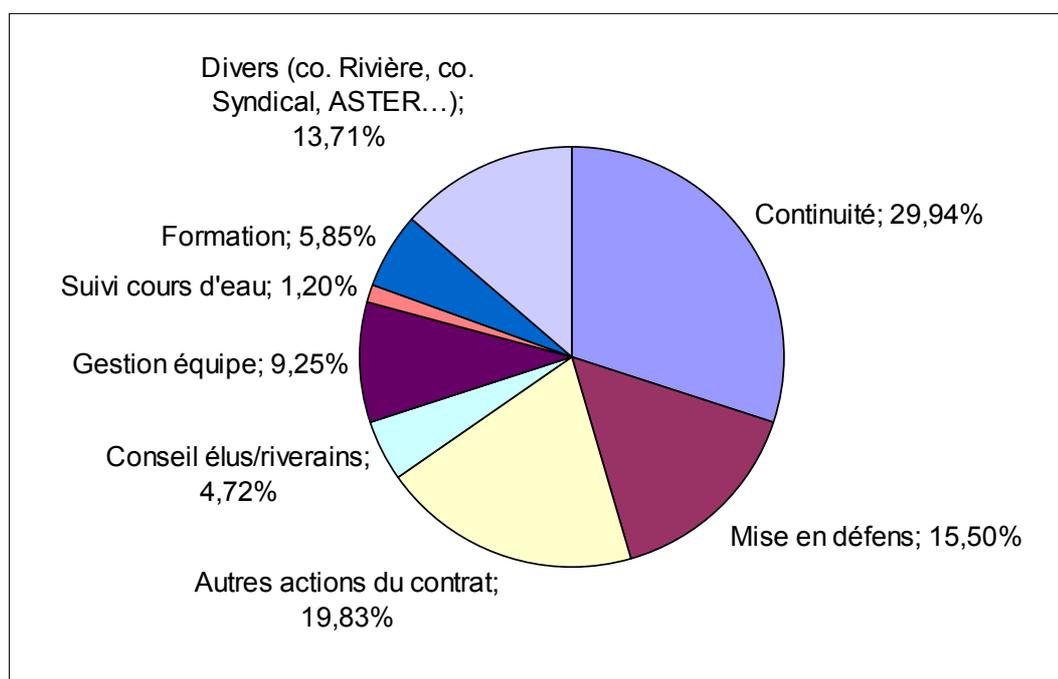
Les activités de la cellule animation en 2016

➤ Répartition du temps de travail des postes d’animation :

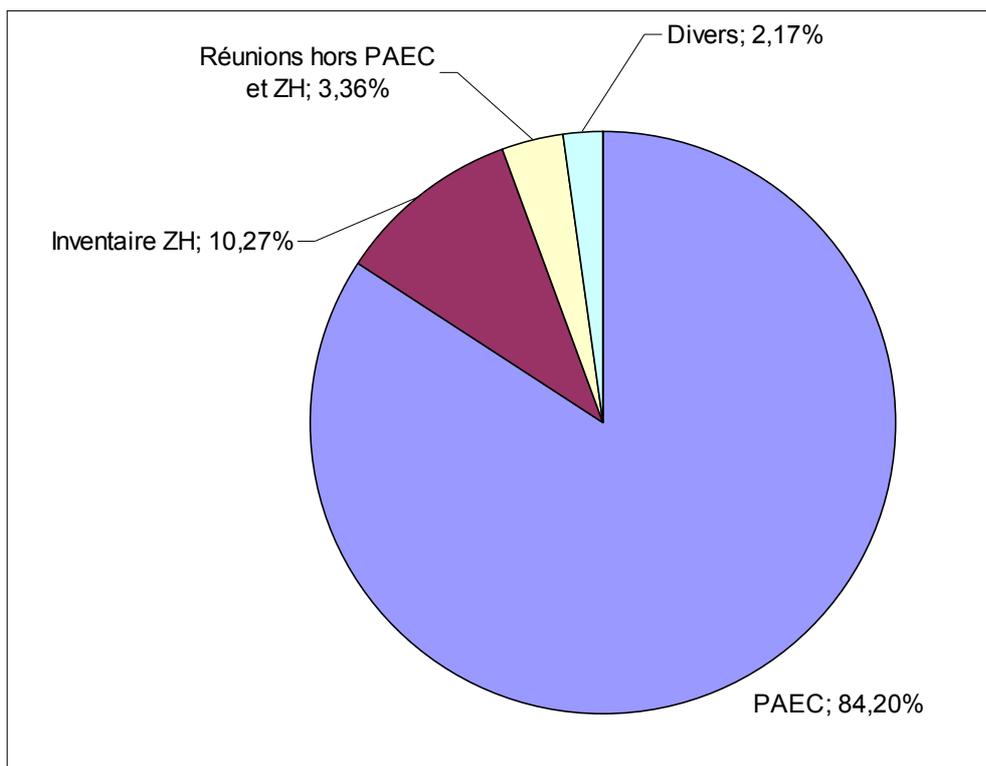
Directrice / Chargée de mission :



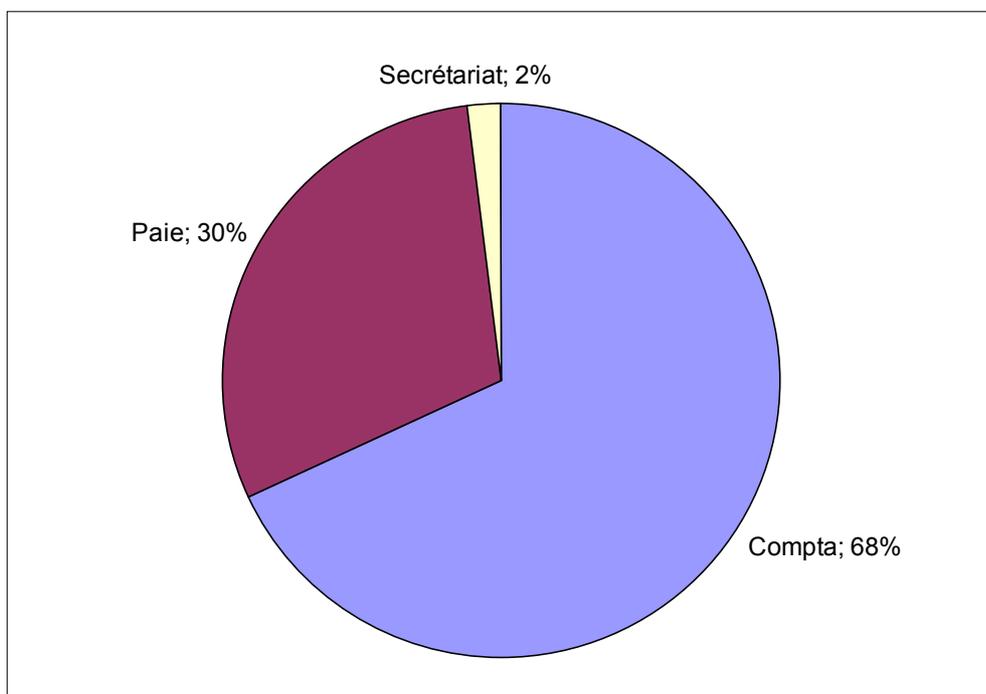
Technicien de rivière :



Technicienne zones humides et agriculture :



Secrétaire comptable :



➡ Le comité de rivière :

En 2016, deux réunions du comité de rivière ont été organisées :

- Le 1^{er} mars 2016

37 participants

Ordre du jour :

1. Bilan des travaux 2015 et projets 2016
2. Préfiguration du 2nd contrat de rivière Sornin Jarnossin
3. Calendrier prévisionnel

Principales décisions prises à cette occasion :

- Validation du principe de dépôt d’un contrat de rivière commun ‘Sornin Jarnossin’ et du planning prévisionnel (dépôt du dossier en septembre et validation par l’Agence espérée en janvier 2017)
- Validation du programme d’actions prévisionnel présenté
- Validation du partenariat avec les 3 Chambres d’agriculture dans le cadre des PAEC sur le bassin versant du Sornin et du Jarnossin

- Le 7 juillet 2016

34 participants

Ordre du jour :

1. Présentation du projet de contrat de rivière Sornin Jarnossin
2. Validation du programme d’actions par le comité de rivière
3. Calendrier prévisionnel

Principale décision prise à cette occasion :

- Approbation du projet de contrat de rivière Sornin Jarnossin à l’unanimité (0 vote CONTRE, 0 ABSTENTION).

➡ Les autres actions d’animation en 2016 :

- Les réunions de préparation du 2nd contrat de rivière

Logiquement, l’année 2016 a été riche en réunions de préparation du prochain contrat de rivière, tant avec les collectivités locales, les partenaires techniques et financiers, et les riverains potentiellement concernés par des opérations :

- intervention dans tous les conseils communautaires pour présenter le projet de contrat et discuter des priorités locales et des moyens financiers
 - CC Sud Brionnais (28/04/2016)
 - CC Haut Beaujolais (25/05/2016 et 10/06/2016)
 - CC Charlieu Belmont (30/05/2016)

- CC Semur en Brionnais (13/06/2016)
- CC Pays Clayettois (22/06/2016)

- Réunions de travail avec les partenaires techniques
 - DDT et ONEMA sur le programme ‘continuité’
 - SHNA sur le volet biodiversité
 - FDPPMA pour le suivi piscicole et les actions de renaturation
 - FRAPNA sur le volet Zéro Phyto
 - SATESE 71 et 69 et MAGE 42 sur le volet assainissement collectif
 - Agence de l’Eau, Régions et Départements sur le calage du programme et le plan de financement
 - Participation à 4 réunions du comité de pilotage de réhabilitation des friches industrielles à La Clayette (qui inclut le projet de découverte de la Gennette sous la friche Sunnyland, inscrit au 2nd contrat de rivière)
 - Organisation d’une réunion à Chauffailles concernant le projet de renaturation du Botoret à Chauffailles avec la mairie (élus et services techniques), la communauté de communes, l’AAPPMA, la fédération de pêche, la DDT et l’ONEMA.

- Rencontre de nombreux propriétaires ou exploitants riverains concernés par les opérations envisagées (propriétaires de seuils, de zones humides ...)

- Participation aux réunions de concertation concernant le devenir de l’étang de Cadolon
 - L’animation du comité syndical du SYMISOA
6 réunions du comité syndical et 2 réunions de bureau

 - L’animation autour de la compétence GEMAPI
Organisation d’une réunion des présidents des EPCI concernés par le bassin versant (25/04/2016) pour présenter les contours de la compétence GEMAPI, le calendrier et discuter de l’organisation locale envisageable. A l’issue de cette réunion, les présidents en place ont tous indiqués qu’un transfert complet de la compétence GEMAPI au SYMISOA était envisagé, y compris sur lapartie Haut Beaujolais qui prévoit d’intégrer le syndicat début 2017.
La GEMAPI a également été abordée à plusieurs reprises en comité syndical.
Le président et la chargée de mission ont par ailleurs assisté à plusieurs réunions de concertation organisées par les préfetures du Rhône et de la Loire en octobre 2016.

 - L’animation du volet ZONES HUMIDES
Un comité de pilotage a été organisé le 19 janvier 2016 pour présenter les résultats de l’inventaire zones humides réalisé en interne par Justine FRANCOIS pendant 2 ans. Il a réuni 21 participants.

Une réunion de ‘vulgarisation’ des résultats a également été organisée le 2 février 2016 à destination des élus (maires, conseillers), les représentants agricoles et des associations locales (pêcheurs, chasseurs). Cette réunion a été suivie par 32 personnes.

▪ Les PAEC

La mise en œuvre des 3 PAEC a été particulièrement chronophage en 2016, principalement pour la technicienne ZH et agriculture qui a réalisé l’ensemble des cessions de formation, des diagnostics d’exploitation, des rapports de diagnostic, des cahiers des charges et des plans de gestion. Elle a également consacré du temps à l’animation générale des démarches (réunions d’information, ciblage et relance des exploitants, coordination avec les autres acteurs et opérateurs...). La chargée de mission a également consacré du temps à la coordination globale et aux diverses réunions des comités techniques et comités de pilotage.

Le bilan de la campagne 2016 peut se synthétiser ainsi :

- PAEC Beaujolais Vert élargi :

Nombre de réunions d’information : 1

Nombre d’exploitants formés : 9

Nombre de diagnostics : 7

Nombre d’engagements en contrat MAEC : 5 (3 en SHP + MAEC ZH ou ripisylve et 2 uniquement SHP)

- PAEC Roannais :

Nombre de réunions d’information : 1

Nombre d’exploitants formés : 4

Nombre de diagnostics : 4

Nombre d’engagements en contrat MAEC : 2

- PAEC Sornin Brionnais :

Nombre de réunions d’information : 1

Nombre d’exploitants formés : 5

Nombre de diagnostics : 5

Nombre d’engagements en contrat MAEC : 3

Les surfaces engagées et les budgets contractualisés ne sont pas connus à ce jour (dossiers non instruits). Un bilan plus complet sera dressé après réception de ces informations.

Globalement, les dysfonctionnements administratifs ont fortement pénalisé la mise en œuvre du dispositif, malgré une réelle ouverture des exploitants au projet et une animation efficace sur le terrain.

▪ Les démarches zéro phyto

Sensibilisation et accompagnement des élus à la réduction de l’usage des produits phytosanitaires, notamment par des interventions en conseils municipaux (St Denis de Cabanne, Chauffailles, Charlieu, Chandon, Charlieu Belmont Communauté).

A ce jour, une dizaine de communes (sur les 50 communes du bassin) sont engagées dans une démarche ‘zéro phyto’.

Sensibilisation du grand public à l’occasion d’une conférence (pesticides et santé) : cf. actions de communication.

▪ La participation à la concertation sur les projets d’urbanisme

Suivi de l’élaboration des PLU de St Maurice les Châteauneuf, Belmont de la Loire et Mars.

▪ Le suivi des projets d’assainissement des communes

Les communes suivies en 2016 : Varennes/Dun, St Maurice les Châteauneuf, Fleury la Montagne, St Nizier sous Charlieu, Chauffailles.

A noter : réception de la nouvelle station d’épuration de St Nizier/Charlieu en septembre.

▪ Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l’eau potable sur le bassin versant), et aux réunions de travail sur l’actualisation du schéma directeur.

▪ Le suivi du programme Bord de Loire en Roannais

Participation au comité de pilotage qui a eu lieu le 27 septembre

▪ L’animation auprès du monde de la pêche

Participation aux réunions d’élaboration du nouveau plan de gestion piscicole de la FPPMA42, participation aux assemblées générales de certaines AAPPMA.

▪ La contribution à l’étude ‘Trame verte et bleue en Roannais’

La chargée de mission participe à tous les comités techniques ou comités de pilotage en lien avec cette démarche, afin d’assurer la cohérence entre le futur contrat vert et bleu envisagé à l’échelle du Roannais, et le contrat de rivière (8 réunions + échanges techniques avec le bureau d’étude et Roannais Agglomération qui pilote la démarche).

▪ La contribution au projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte des communautés de communes de La Clayette et Chauffailles

Ce projet est porté par la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais. La chargée de mission a participé à 6 réunions de travail pour la construction de ce projet, ainsi qu’à des échanges techniques avec le chargé de mission, sur les thématiques ‘énergies renouvelables’ (dont hydro-électricité), ‘biodiversité’, ‘paysage’, ‘éco-citoyenneté’. Des synergies ont été trouvées entre ce projet et le futur contrat de rivière, notamment sur la thématique ‘zéro phyto’.

▪ La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- cellules ASTER 42 et 71
- groupes de travail ‘plantes invasives’ (42 et 69)
- démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA, ResO Bourgogne
- Groupes de travail ‘continuité’ organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d’eau du Département de la Loire
- Diverses commissions de l’Agence de l’Eau

Les travaux réalisés en 2016

En parallèle de la préparation du 2nd contrat de rivière, l'année 2016 a permis de poursuivre la mise en œuvre des dernières opérations inscrites au 1^{er} contrat de rivière :

➔ **Restauration de la ripisylve – Tranche 3 (action B111)**



Un marché de travaux forestiers a été passé en 2016 avec l'entreprise Forestlag (71 – St Igny de Roche) pour traiter les linéaires restants à restaurer sur l'axe Sornin. Les interventions (abattage d'arbres morts, malades ou déstabilisés, élagage, enlèvement d'embâcles) ont porté sur environ 10 km de cours d'eau, de St Nizier/Charlieu à Chassigny/Dun. Des interventions ont été menées en complément par l'équipe rivière du syndicat sur d'autres secteurs (Pontbrenon principalement).

➔ **Mise en défens et reconstitution de la ripisylve (action B112)**

Les travaux 2016 de mise en défens et de plantations ont porté sur le Chandonnet aval (à Pouilly/charlieu) et sur le Pontbrenon aval (à Coublanc).

L'équipe rivière du SYMISOA a installé 4600 ml de clôtures, 49 abreuvoirs et 14 passerelles. Des plantations vont être réalisées sur ces secteurs durant l'hiver et le printemps 2017.



➡ Restauration de la continuité écologique (action B121)

Deux chantiers ont été menés en 2016 pour restaurer la continuité écologique :

Effacement de 2 seuils situés au lieu dit ‘Les Charmières’ sur le Sornin à St Maurice les Châteauneuf.

Le marché de travaux a été confié au groupement d’entreprises CHAVANY TP et ONF.

Ces 2 ouvrages étaient partiellement délabrés, non entretenus et n’avaient plus d’usage. Les propriétaires ont abandonné leur droit d’eau, ce qui a permis un effacement complet et une restauration intégrale du lit de la rivière, permettant la libre circulation des sédiments et des espèces animales.



Seuil ‘Les Charmières’ (ROE 31781) – Etat initial



Site après travaux



Seuil ‘Ancienne usine’ (ROE 31783) – Etat initial



Site après travaux

Effacement de 3 petits ouvrages sur le Pontbrenon, dans le secteur qui a également été mis en défens.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise 2TPE. Ces ouvrages n'étaient plus entretenus et n'avaient plus d'usage.



'Les Perrets' (ROE 31514) – Etat initial



Après travaux



'La Frique' (ROE 31511) – Etat initial



Après travaux



'Foron' (ROE 31519) – Etat initial



Après travaux

➤ **Entretien des cours d’eau (action B117)**



L’entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l’équipe rivière.

Des interventions ont notamment été nécessaires sur le Sornin à St Racho, La Chapelle/Dun, St Denis de Cabanne, Charlieu et Pouilly/Charlieu, sur le Botoret à Tancon et St Denis de Cabanne, sur le Bézo à Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray, et sur le Chandonnet à Arcinges, Mars, Chandon et Pouilly/Charlieu.

➤ **Lutte contre les ragondins (action B116)**

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

414 prises de ragondins ont été payées pour la campagne 2015/2016 côté Saone et Loire (2€/queue).

➤ **Réseau de suivi des débits (action B331)**

Poursuite de l’exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l’objet d’un contrat de maintenance (interventions préventives trimestrielles) et d’un contrat d’abonnement à la plate forme de mise à disposition et de stockage des données (follow).

➤ **Etude bilan prospective (action C31)**

La tranche conditionnelle du marché « étude bilan prospective », confié aux cabinets CESAME et Autrement Dit, a été réalisé cette année, et concernait la rédaction du corps du dossier de candidature du contrat de rivière Sornin Jarnossin (les fiches actions, le plan de financement et les indicateurs de suivi étant réalisés en interne par la chargée de mission).

Le dossier de candidature pour le prochain contrat de rivière Sornin Jarnossin a ainsi été déposé comme prévu en septembre 2016. Il est actuellement en phase d’instruction à l’Agence de l’Eau.

Les actions de communication réalisées en 2016

Sortie du « courrier du Sornin n°6 » et du document de synthèse de l’étude bilan du 1^{er} contrat de rivière en février 2016

Mai 2016 : ré-impression du Manuel du riverain (200 ex)

3 mai 2016 : après midi d’intervention au collège de Charlieu

Présentation du SYMISOA et du contrat de rivière aux 5^{ème}, section ‘environnement’. # 25 élèves

Mercredi 29 juin : conférence « Pesticides et santé » à Charlieu

Les interventions :

- PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE « 0 PESTICIDE DANS NOS VILLAGES » - ARPN
- LES PESTICIDES ET L’EAU - SYMISOA
- LES INSECTICIDES ET LES ABEILLES – L’Abeille Roannais
- L’IMPACT DES PESTICIDES SUR LA SANTÉ - P. PERRIN, *éco-infirmier*

Conférence ouverte au grand public, avec invitation nominative des élus du bassin versant. 80 participants.



MERCREDI 29 JUIN 2016 20H

SALLE DES HALLES DE CHARLIEU

CONFÉRENCE DÉBAT SUR LES PESTICIDES ET LA SANTÉ.

- PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE « 0 PESTICIDE DANS NOS VILLAGES »
Avec la participation de l'Association Roannaise de Protection de la Nature
- LES PESTICIDES ET L’EAU
Avec la participation de SYMISOA
- LES INSECTICIDES ET LES ABEILLES
Avec la participation de L’Abeille Roannais
- L’IMPACT DES PESTICIDES SUR LA SANTÉ
Avec la participation de Monsieur Philippe PERRIN, professionnel de la santé, spécialiste en santé/environnement



SYMISOA au 04 77 60 97 91 ou contact@symisoa.fr

Été 2016 : Tournage d’un film sur les travaux d’effacement des seuils sur le Sornin à St Maurice

Prises de vue par drone + caméra terrestre avant et pendant le chantier. Des images seront tournées à l’été 2017, puis un court-métrage d’environ 3 minutes sera produit, afin de montrer les effets des travaux sur la rivière.

Dimanche 28 août : la marche gourmande à Charlieu

Organisée par l’AOP Boeuf de Charolles et fromage Charolais : randonnée avec plusieurs arrêts (dégustation de produits AOP et découverte du terroir dont un arrêt SYMISOA axé sur les aménagements dans les prairies bordant les rivières).

Une centaine de personnes sont passées sur le stand, avec par petit groupe présentation du SYMISOA, du contrat de rivière et des travaux de mise en défens et de reconstitution de la ripisylve.

Dimanche 25 septembre : la fête du bois à Chauffailles

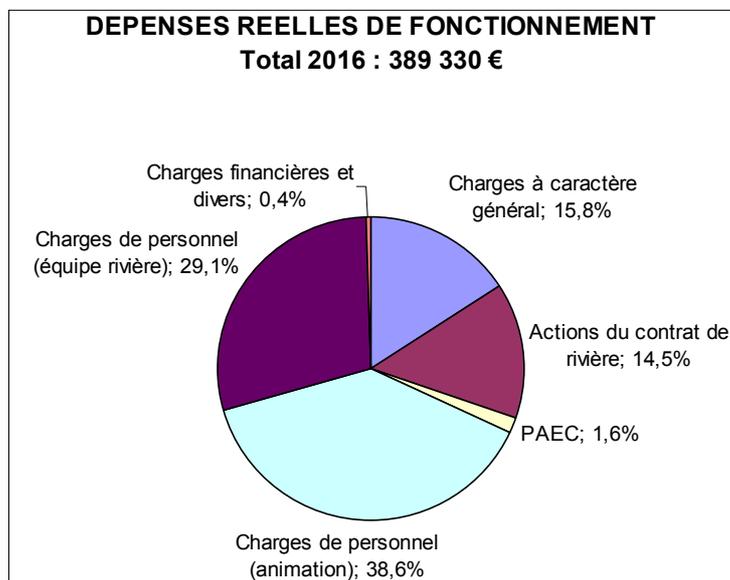
Le SYMISOA a tenu un stand sur la journée, avec présentation des activités du syndicat, et exposition sur les zones humides.

Plus de 3000 visiteurs sur la fête, plusieurs centaines de personnes sur le stand du syndicat.



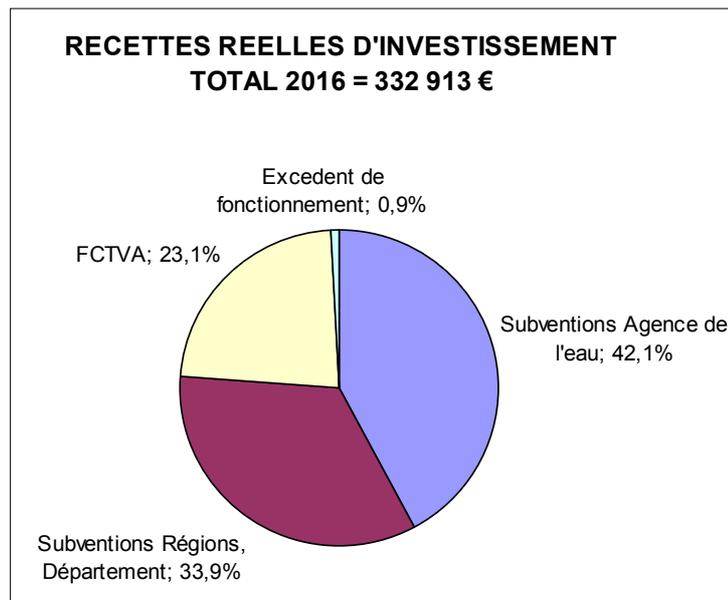
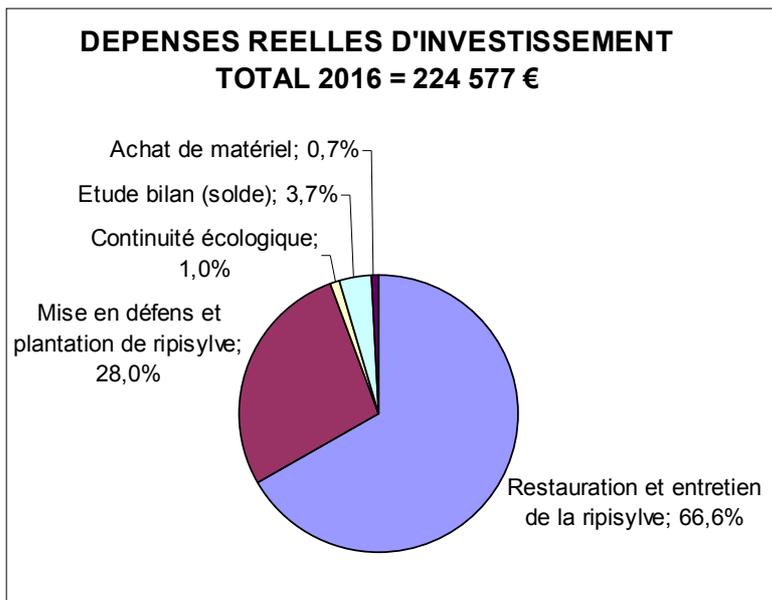
Bilan financier de l'année 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Remarque : les travaux d'effacement de seuils réalisés en 2016 ont été inscrits en fonctionnement pour un montant de 24 539€HT.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2016 :**➤ Effacement des ouvrages 'Ancienne usine' et 'les Charmières' sur le Sornin à St Maurice les Châteauneuf**

Dépenses réalisées :	28 247€TTC
Subventions :	
- Agence de l'eau :	22 598 €
- Conseil Régional Bourgogne :	5 649 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	0 € (0%)

➤ Programme de restauration de la ripisylve tranche 3 (action B111 du 1^{er} contrat de rivière) :

Dépenses réalisées (sur les exercices 2014 à 2016) :	220 827€HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	110 000 € (solde à percevoir)
- Conseil Régional Rhône Alpes :	22 540 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	88 287 € (40%)

➤ Programme d'entretien tranche 4 (action B117 du 1^{er} contrat de rivière)

Dépenses réalisées (sur les exercices 2015 et 2016) :	57 762 €HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	19 600 €
- Conseil Régional Rhône Alpes :	6 683 €
- Département de la Loire :	9 542 €
Autofinancement :	21 937 € (38%)

➤ Etude bilan prospective

Dépenses réalisées :	69 185 €HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	34 593 €
- Conseil Régional Bourgogne :	6 580 €
- Conseil Régional Rhône Alpes :	3 131 €
Autofinancement :	24 881 € (36%)

Bilan et perspectives

L’année 2016 a permis d’atteindre le principal objectif qui était fixé : finaliser et déposer le dossier de candidature du nouveau contrat de rivière ‘Sornin Jarnossin’.

Elle a également vu la réalisation de travaux correspondant à la fin du programme d’action du 1^{er} contrat de rivière Sornin (fin du programme de restauration de la ripisylve, et poursuite des travaux de mise en défens), ainsi que des opérations complémentaires sur le volet continuité avec l’effacement de 5 ouvrages (ce qui porte à 18 ouvrages effacés et 3 ouvrages aménagés depuis le début du 1^{er} contrat de rivière en 2008).

L’animation auprès des collectivités a suscité des échanges entre les communautés de communes, concernant le programme d’action du prochain contrat de rivière, et la future gouvernance de l’eau à l’échelle du bassin versant du Sornin. La Communauté de communes du Haut Beaujolais (qui a fusionné avec la Communauté de communes Saône Beaujolais au 01/01/2017) a décidé d’intégrer le SYMISOA pour les 6 communes du Rhône situées sur les têtes de bassin du Sornin dès janvier 2017. Par ailleurs, les premiers positionnements des collectivités au sujet de la compétence GEMAPI sont en faveur d’un transfert complet de la compétence au SYMISOA.

Les perspectives 2017 :

- Lancement du contrat de rivière ‘Sornin Jarnossin’ au printemps.
- Rédaction du dossier et dépôt de la Déclaration d’Intérêt Général avec enquête publique avant l’été.
- Fin des travaux de mise en défens et de plantations sur le Chandonnet et sur l’Aaron et le Pontbrenon.
- Campagne 2017 des PAEC : des 1ers diagnostics d’exploitation ont été réalisés fin 2016 et début 2017, mais l’incertitude sur les budgets disponibles bloque le dispositif.
- Démarrage des 1ers travaux du nouveau contrat (programme d’entretien, travaux de restauration de la continuité écologique, inventaire des foyers de renouée du japon, étude du projet de découverte et de renaturation de la Genette sous la friche Sunnyland à La Clayette, lancement de l’opération de restauration du Botoret à Chauffailles).

A Charlieu, le 15/03/2017
Le Président, René LAPALLUS



The image shows a handwritten signature in black ink that reads 'Lapallus'. To the right of the signature is a circular blue stamp. The stamp contains the text 'SYMISOA' at the top, followed by 'SYndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents' around the bottom edge.